



COMPAGNIE  
EUROPÉENNE  
DE GARANTIES  
ET CAUTIONS

# CEGC RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

 GROUPE BPCE

# 2022

## Retour à l'humain

2022 est indubitablement l'année du retour à l'humain. Après deux exercices marqués par la Covid et ses conséquences, les rencontres clients et collaborateurs, les salons et les échanges professionnels ont repris leur place naturelle, au cœur de nos activités.

A juste titre, car chez CEGC nous pensons que l'écoute et le dialogue sont à l'origine des bonnes décisions et des grands projets.

Les tensions et les crises qui se sont succédées en 2022, avec leurs lots d'incertitudes et de difficultés, accentuent encore ce besoin de se recentrer sur l'échange, pour ajuster nos actions et conforter nos perspectives.

Chez CEGC nous pensons que l'engagement doit être concret. Jour après jour, en 2022 nous avons travaillé pour accroître la qualité de nos offres et de nos services, accompagner les projets de nos clients en prenant en compte leurs contraintes, améliorer notre empreinte sociale, sociétale et environnementale.

La confiance renouvelée de nos clients et de nos collaborateurs - dont nos bons résultats témoignent - nous encourage à poursuivre dans cette voie du pragmatisme engagé.

Plus que jamais, nous serons présents à vos côtés en 2023 !



**Anne Sallé-Mongauze**  
Directrice générale CEGC



**UN GARANT DE CONFIANCE**



**SOLIDE FINANCIÈREMENT**



**AUX CÔTÉS DE NOS CLIENTS**



**EMPLOYEUR RESPONSABLE**



# CEGC, UN GARANT DE CONFIANCE POUR PLUS DE PERSPECTIVES

Spécialistes des cautions et des garanties financières, nous sommes intégrés au pôle Solutions et Expertises Financières du Groupe BPCE, 2<sup>e</sup> acteur bancaire en France.

Notre mission est de sécuriser les projets et les opérations de nos clients et des clients de nos partenaires, les entreprises du Groupe BPCE.

Notre maîtrise éprouvée de l'appréciation du risque et la solidité de notre entreprise nous positionnent comme garant de référence.

## GOUVERNANCE & COMITÉ EXÉCUTIF DE CEGC

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### **Catherine Halberstadt**

Présidente du conseil d'administration  
Directrice générale Solutions et  
Expertises financières  
BPCE

#### **Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique**

Représentée par Valérie Gillio

#### **Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne**

Représentée par Isabelle Laurent

#### **Anne-Claude Pont**

Présidente de l'entreprise Wilov

#### **Bertrand Magnin**

Président du Directoire de la Caisse  
d'Épargne Loire Drôme Ardèche

#### **Caisse d'Épargne Grand Est Europe**

Représentée par Olivier Vimard

#### **Caisse d'Épargne Normandie**

Représentée par Christophe Descos

### COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

#### **Guillaume Wadoux**

MAZARS

#### **Sébastien Arnault**

PricewaterhouseCoopers Audit

# ORGANIGRAMME GROUPE BPCE



## Engagés à vos côtés

Engagés aux côtés de nos clients dans leurs prises de risque, nous nous mobilisons au quotidien pour offrir un service de qualité combinant des solutions digitales performantes et un accompagnement personnalisé par nos experts.

Au-delà de notre métier d'assureur, notre capacité d'écoute et notre compréhension fine des besoins de nos clients, nous permettent d'anticiper les évolutions de leurs métiers et de leurs marchés tout en intégrant les enjeux d'un développement responsable.

## Nos équipes vous accompagnent sur 3 types d'offres :

1

Cautions de crédits bancaires pour les particuliers, les professionnels, les entreprises, l'économie sociale et le logement social,

2

Garanties contractuelles, réglementées ou fiscales, pour les entreprises,

3

Garanties financières et assurances spécialisées pour les professionnels de l'immobilier : administrateurs de biens et agents immobiliers, property managers, promoteurs immobiliers, constructeurs de maisons individuelles.

**Aurélie Nicot**  
Directrice finances & actuariat et  
directrice data management

**Emmanuelle Renon**  
Directrice clients

**Mohamed Aoulad-Hadj**  
Directeur général délégué

**Pascale Leblanc**  
Directrice secrétariat général

**Dorra Kallel**  
Directrice risques



**Alain Viret**  
Directeur des systèmes  
d'information

**Yolaine Fadda**  
Directrice ressources humaines  
et amélioration continue

**Anne Sallé-Mongauze**  
Directrice générale

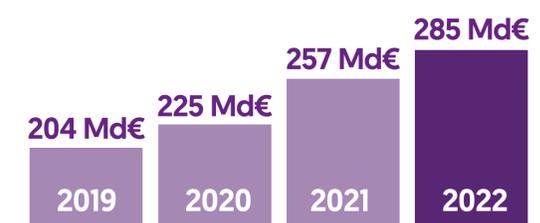
**Valérie Dumont**  
Directrice marketing  
& partenariats

**Agnès Gervois**  
Directrice gestion des  
sinistres & recouvrement

# L'ACTIVITÉ 2022 CHIFFRES CLÉS

En tant qu'assureur, CEGC conjugue volonté de développement et vigilance sur la maîtrise des risques

Encours bruts cautionnés



Ratio sinistres sur primes acquises brutes



**PARTICULIERS**  
**236 Md€**  
 d'encours bruts cautionnés  
**279 031**  
 prêts cautionnés en 2022  
**2 371 119**  
 prêts cautionnés en stock

**PROFESSIONNELS**  
**4,1 Md€**  
 d'encours bruts cautionnés  
**4 019**  
 prêts cautionnés en 2022  
**35 240**  
 prêts cautionnés en stock

**ÉCONOMIE SOCIALE ET LOGEMENT SOCIAL**  
**2,4 Md€**  
 d'encours bruts cautionnés  
**427**  
 prêts cautionnés en 2022  
**4 817**  
 prêts cautionnés en stock

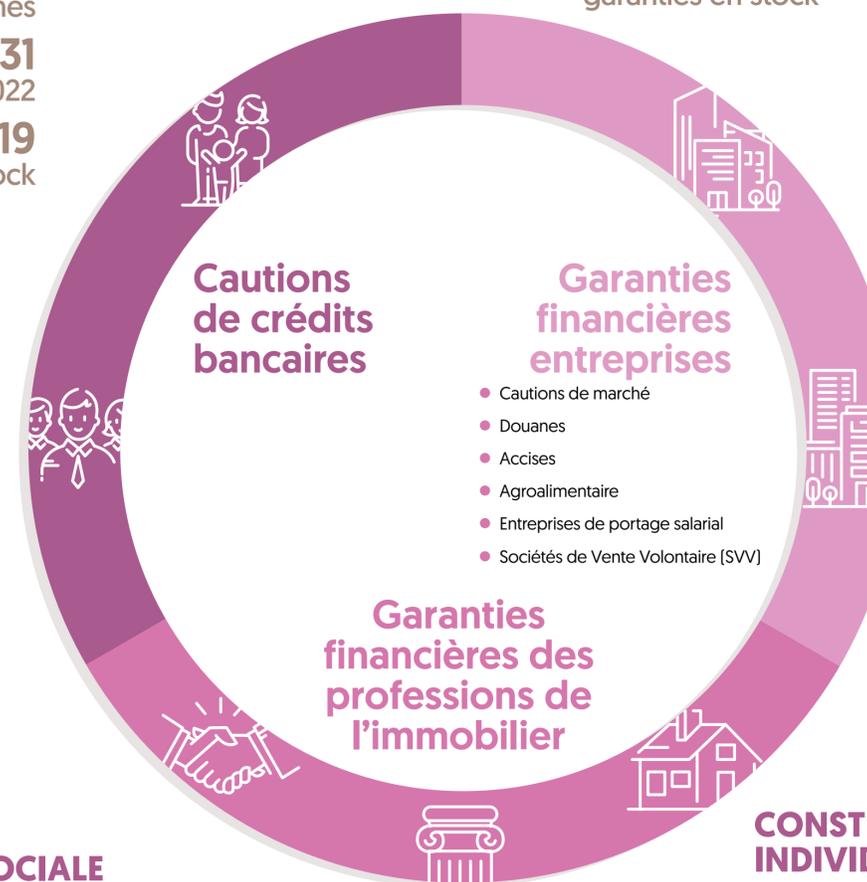
**PROMOTION IMMOBILIÈRE**  
**10,3 Md€**  
 d'encours bruts cautionnés  
**885**  
 garanties émises en 2022  
**2 357**  
 garanties en stock

**ENTREPRISES**  
**5,8 Md€**  
 d'encours bruts cautionnés  
**103 512**  
 garanties émises en 2022  
**165 468**  
 garanties en stock

**CAUTIONS STRUCTURÉES**  
**13,8 Md€**  
 d'encours bruts cautionnés  
**125**  
 garanties émises en 2022  
**206**  
 garanties en stock

**ADMINISTRATEURS DE BIENS ET AGENTS IMMOBILIERS**  
**8,4 Md€**  
 d'encours bruts cautionnés  
**6 082**  
 garanties émises en 2022 / et en stock

**CONSTRUCTEURS DE MAISONS INDIVIDUELLES**  
**4,1 Md€**  
 d'encours bruts cautionnés  
**18 424**  
 garanties émises en 2022  
**27 790**  
 garanties en stock



## Garant engagé et responsable

Chez CEGC, notre vision de la responsabilité sociale de l'entreprise est celle d'un cercle vertueux pour nos collaborateurs, nos clients et la société.

Nous croyons en effet en une croissance raisonnable et durable, qui peut conjuguer responsabilité et rentabilité.

Nous tenons compte des **pratiques responsables** de nos clients



Nous intégrons les **critères ESG<sup>1</sup>** dans notre politique d'investissement



Nous nous impliquons activement en faveur **d'actions solidaires** et soutenons les valeurs du sport



Nous plaçons **nos collaborateurs au cœur de nos priorités**



**1. Critères ESG :** pour Environnementaux, Sociétaux, et de Gouvernance. Les critères ESG constituent généralement les trois piliers de l'analyse extra-financière. Ils sont pris en compte pour évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des acteurs économiques. Grâce aux critères ESG, il est possible d'évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises en termes d'impact sur l'environnement et la société, et sur leurs parties prenantes [salariés, partenaires, sous-traitants et clients].

## Nous tenons compte des pratiques responsables de nos clients

En 2021, nous avons intégré le **Green Weighting Factor**<sup>®2</sup> dans l'ensemble des opérations de nos clients en promotion immobilière et dans des projets d'investissements de l'économie et du logement social. Cet outil permet de mesurer l'impact environnemental et climatique de chaque projet.

Depuis 2022, nous ajoutons aussi le Green Weighting Factor<sup>®</sup> dans les projets de nos clients constructeurs de maisons individuelles.

Sur les 335 garanties octroyées en 2022 en promotion immobilière et en économie et logement social, plus de 95 % concernent des projets à impact environnemental positif (vert foncé, vert moyen, vert clair).

100 % des 332 constructeurs de maisons individuelles sont classifiés en vert clair, en raison de leur passage à la norme Réglementation Environnementale RE2020.

Notre objectif : attribuer une note environnementale à l'ensemble de nos portefeuilles de clientèles entreprises

pour une meilleure prise en compte dans notre processus de décision. Les premières dispositions de la loi « Climat et résilience »<sup>3</sup> sont entrées en application en août 2022 (entre autres, l'interdiction d'augmenter les loyers des biens notés G et F). A partir de 2025, vont également intervenir les interdictions de mise en location des logements considérés comme des passoires thermiques notés G, puis F à compter de 2028, et E à compter de 2034.

Le risque climatique physique et la transition énergétique constituent des points d'attention pour CEGC. Nous travaillons à l'estimation de leurs impacts sur nos portefeuilles et à l'adaptation de notre politique de souscription.



**2. Le Green Weighting Factor<sup>®</sup> (GWF)** est un outil développé par Natixis depuis 2018, dont la méthodologie contribue notamment à accélérer sa transition vers la finance durable, intégrer systématiquement le risque de transition climatique dans ses activités de financement, piloter son alignement climatique et, enfin, préparer les futures réglementations climatiques. - **3.** L'article 158 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, rend désormais obligatoire la réalisation d'un audit énergétique en cas de vente de certains logements appartenant aux classes énergétiques D, E, F ou G. Cette mesure est entrée en vigueur au 1er avril 2023 pour les logements de classes F ou G, et s'appliquera ensuite aux logements classés E à partir du 1er janvier, puis aux logements classés D à partir 1er janvier 2034. Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) évalue la consommation d'énergie d'un logement ou d'un bâtiment et son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Depuis le 1er juillet 2021, le DPE a perdu son caractère purement informatif pour devenir pleinement opposable. Sa méthode de calcul a été revue pour être plus fiable, et il a également été rendu plus lisible.

## Nous intégrons les critères ESG<sup>1</sup> dans notre politique d'investissement

En tant qu'investisseur responsable, nous adhérons aux principes UN PRI (United Nations Principles for Responsible Investment), et nous avons modifié notre politique d'investissement. Nos choix d'investissements s'inscrivent dans un triptyque Responsabilité, Rendement, Risque.

Pour en savoir plus, rendez-vous partie « Solide financièrement ».



**1. Critères ESG :** pour Environnementaux, Sociétaux, et de Gouvernance. Les critères ESG constituent généralement les trois piliers de l'analyse extra-financière. Ils sont pris en compte pour évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des acteurs économiques. Grâce aux critères ESG, il est possible d'évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises en termes d'impact sur l'environnement et la société, et sur leurs parties prenantes [salariés, partenaires, sous-traitants et clients].

## Nous nous impliquons activement en faveur d'actions solidaires et soutenons les valeurs du sport

Nous nous engageons à travers le mécénat :

- Nous avons signé le 7 avril un mécénat de compétences et dotations financières avec la Ligue Nationale Contre le Taudis (LNCT), une association qui agit pour l'accès et le maintien des personnes les plus modestes dans un logement décent, avec une visée d'insertion.
- Nous soutenons 3 jeunes espoirs de haut niveau en escalade : Nailé Meignan, Paul Jenft et Oriane Bertone. Nous avons signé avec la Fondation du Sport Français dans le cadre du Pacte de Performance<sup>4</sup>, une convention de mécénat qui permet aux athlètes d'envisager sereinement leur double projet sportif et professionnel.

Nous nous inscrivons dans l'ambition du Groupe BPCE de réduire notre impact carbone pour rejoindre progressivement une trajectoire de température en ligne avec l'Accord de Paris.

- A la suite de la signature du Groupe, le 11 octobre 2022, de la charte EcoWatt portée par le ministère de la Transition écologique<sup>5</sup>, RTE<sup>6</sup> et l'ADEME<sup>7</sup>, nous avons mis en place des mesures exceptionnelles au titre du programme de sobriété énergétique Energie - 10 % pour une durée de 6 mois.



<sup>4</sup>. Le Pacte de Performance est un dispositif de la Fondation du Sport Français [FSF] permettant aux entreprises comme aux particuliers d'accompagner les sportifs de haut niveau français, en sécurisant leurs revenus grâce au mécénat. CEGC finance une partie de la préparation sportive de 3 jeunes espoirs en vue de leur potentielle sélection pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. <sup>5</sup>. <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/presentation-du-plan-de-sobriete-energetique> - <sup>6</sup>. RTE : Réseau de Transport d'Electricité - <sup>7</sup>. ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

# JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

Aux côtés du Groupe BPCE, partenaire Premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, **nous accompagnons 3 jeunes espoirs de haut niveau en escalade à travers un pacte de performance** signé avec la Fondation du Sport Français.

Il s'agit d'une convention de mécénat qui permet de financer une partie de la préparation sportive des athlètes en vue de leur potentielle sélection pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

## Nous accompagnons :



**Oriane BERTONE**



**Paul JENFT**



**Nailé MEIGNAN**

**Pour les athlètes :** un gage de sérénité pour leur double projet sportif et professionnel

- Une aide financière bienvenue pour soutenir les déplacements qui accompagnent ce sport aux multiples facettes
- Une quiétude propice aux études
- La fierté de se sentir soutenus dans leur jeune carrière avec un engagement humain

**Pour CEGC,** un choix naturel et un sport qui nous ressemble

- L'escalade est un sport jeune, qui participera pour la première fois aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, à l'image de nos équipes CEGC : jeunes et dynamiques
- L'escalade attire des passionnés, loin du sport business
  - Chez CEGC, l'humain est au centre de nos attentions et nos collaborateurs sont engagés
- Un sport individuel qui allie prise de risque, challenge et maîtrise confortée par la technique
  - Chez CEGC nous gérons la prise de risque maîtrisée

**L'occasion aussi de renforcer le collectif pour nos collaborateurs en perspective d'une aventure unique qui va marquer nos vies**

- Fédérer nos équipes autour d'un projet global. Chez CEGC nous avons déjà mis en place diverses initiatives sportives et le projet autour de l'escalade a rapidement convaincu
- Donner le choix et l'occasion à nos collaborateurs de s'engager différemment : autour du partage de l'actualité des athlètes, de leur soutien, de la découverte du sport...
  - **Le #Club Com** suit et relaie l'activité des athlètes
  - **Le #Fan Club** accompagne, se déplace, encourage les athlètes lors de leurs compétitions
  - **Le #Club Escalade** organise des séquences de découvertes par groupes d'une dizaine de personnes : ce sont une cinquantaine de collaborateurs qui vont découvrir ce sport chaque année de 2022 à 2024

**Rencontrez nos athlètes :**



	<b>Oriane BERTONE</b>			
	<b>Spécialité Bloc</b>			
	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vice championne de France en bloc</li> <li>Médaille d'argent à la Coupe du Monde de Séoul en bloc</li> <li>Médaille de bronze aux championnats d'Europe de Munich en bloc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Médaille d'argent en bloc à la coupe du Monde de Meiringen, puis Salt Lake City</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Championne de France en bloc jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Multimédailles d'or en bloc et en difficulté aux championnats d'Europe et du Monde jeunes</li> </ul>

	<b>Paul JENFT</b>		
	<b>Spécialité Bloc et Difficulté</b>		
	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2019</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Champion de France senior (surclassé) de bloc</li> <li>4<sup>ème</sup> de la coupe du monde de bloc de Meiringen</li> <li>4<sup>ème</sup> de la coupe du monde de bloc de Séoul</li> <li>4<sup>ème</sup> de la Coupe du Monde de Combiné de Morioka</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>6<sup>ème</sup> Coupe du monde de difficulté sénior de Villard</li> <li>8<sup>ème</sup> Coupe du monde de difficulté Sénior de Chamonix</li> <li>2<sup>ème</sup> Championnat du monde de difficulté</li> <li>Victoire à l'Open international de Tout A Bloc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Champion d'Europe de bloc</li> <li>Champion d'Europe de difficulté</li> <li>6<sup>ème</sup> des championnats du monde jeune de difficulté</li> </ul>

	<b>Naïlé MEIGNAN</b>			
	<b>Spécialité Bloc</b>			
	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Championne d'Europe jeunes de bloc</li> <li>Championne du Monde juniors de bloc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Médaille d'argent en bloc à la coupe du Monde de Meiringen, puis Salt Lake City</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Championne d'Europe jeunes de bloc</li> <li>Vice-championne de France de bloc senior</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Médaille d'argent aux Championnats du Monde jeunes de bloc</li> </ul>

Naïlé a repris l'entraînement après une période de convalescence.

# SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE

Aux côtés du Groupe BPCE, nous avons déployé le plan de sobriété énergétique du Groupe mi-octobre : consommer moins / consommer mieux.

## Voici quelques-unes des actions mises en place dans ce cadre :

### Sobriété énergétique > Consommer moins

- Limitation de la température dans nos locaux à 19° C au point le plus froid
- Extinction automatique de l'éclairage des bureaux deux fois par jour : 12h et 20h
- Fermeture de nos locaux durant une quinzaine de jours, échelonnés entre fin octobre et fin janvier -sur les périodes de moindre fréquentation<sup>1</sup>.

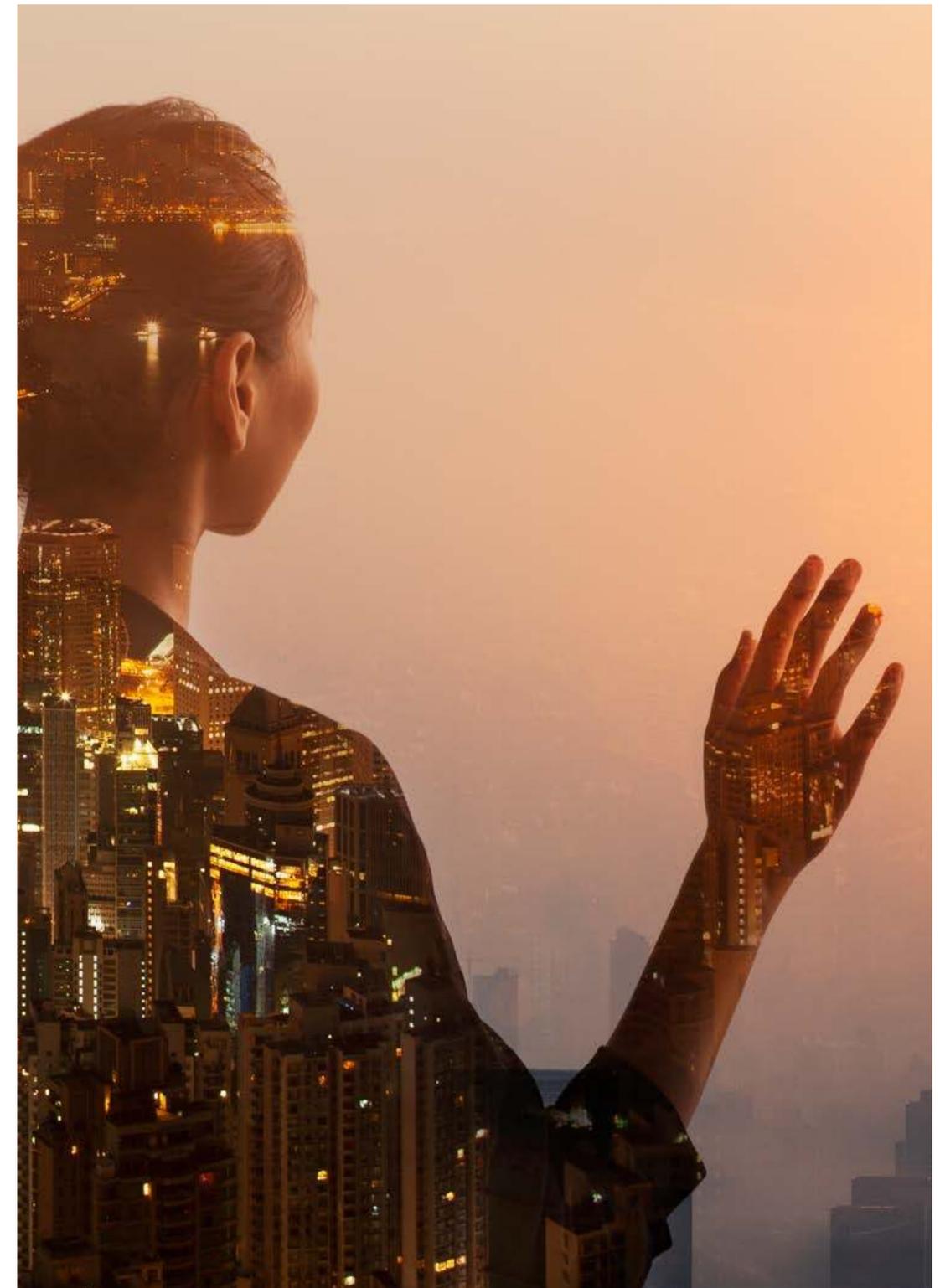
### Efficacité énergétique > Consommer mieux

- Désactivation partielle des écrans d'affichage dynamique des espaces communs et des étages
- Application individuelle des écogestes, en période notamment d'alerte EcoWatt : extinction manuelle systématique des écrans individuels, report des actions les plus consommatrices d'énergie comme les impressions...

Mise à disposition d'un espace SharePoint dédié au programme Energie - 10 % (lancé en septembre 2022), commun à tout le Groupe BPCE, pour retrouver le détail des mesures déployées par les entreprises du Groupe, les Questions&Réponses, des informations pratiques, les données du site internet MonEcoWatt déployé par RTE<sup>2</sup> et l'ADEME<sup>3</sup>.

Pour l'éventualité d'une alerte rouge, un plan de continuité d'activité a été élaboré par la direction Sécurité Groupe.

Sur le 4<sup>e</sup> trimestre 2022, les résultats du Groupe montrent une réduction de plus de 8 % de notre consommation d'énergie par rapport à 2021. Il s'agit d'une première étape qui constitue un vrai succès.

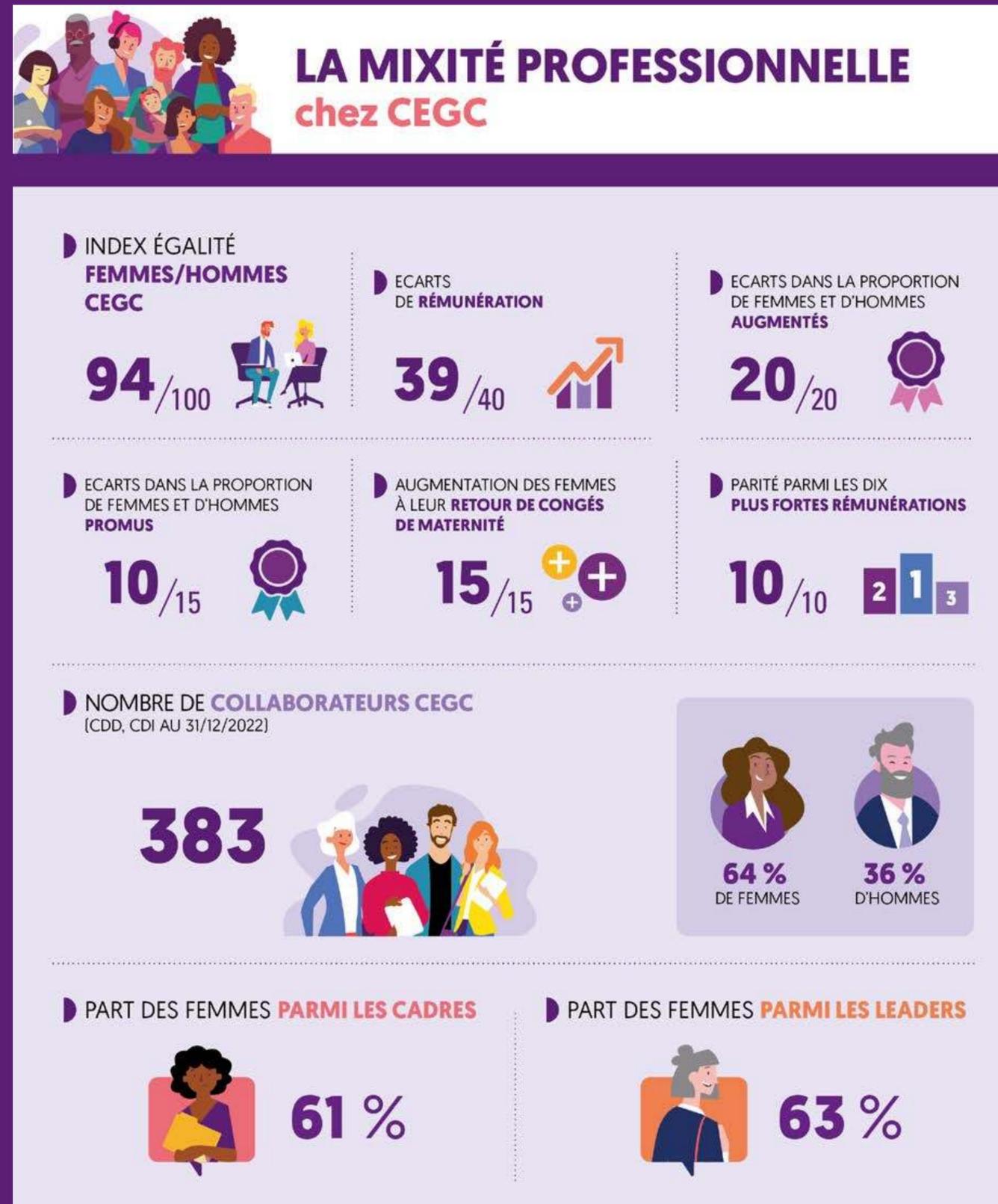


## Nous plaçons nos collaborateurs au cœur de nos priorités

Nous favorisons la diversité : CEGC, c'est 64 % de femmes et 36 % d'hommes, 63 % de femmes parmi les leaders, un indice de mixité de 94 / 100<sup>8</sup>, un taux d'emploi des salariés en situation de handicap de 6,2 % et 13 nationalités représentées.

Nous accompagnons le développement de nos collaborateurs avec des actions de formation (16 heures en moyenne de formation par collaborateur) et une mobilité interne encouragée.

Par ailleurs, nous déployons un dispositif régulier d'écoute des salariés permettant de recueillir leurs points de vue, avec l'objectif de répondre à leurs attentes.



8. Index bâti autour de 5 indicateurs d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

# SOLIDE FINANCIÈREMENT ET ENGAGÉ SUR LES ENJEUX SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Nous sommes un garant solide financièrement, ce qui est un gage de confiance pour nos clients et partenaires.

En tant qu'assureur, nous sommes assujettis à la réglementation Solvabilité II et sommes supervisés par l'ACPR<sup>1</sup> [Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution].

La qualité des cautions que nous apportons à nos clients et partenaires est reconnue. Nos garanties, délivrées aux établissements de crédit, sont conformes aux exigences d'éligibilité de la CRR<sup>2</sup> et des Sociétés de Financement à l'Habitat.

Tout en confortant la rentabilité et la solvabilité de notre modèle financier, nous sommes également très attentifs aux enjeux RSE [responsabilité sociétale des entreprises] et nous mettons l'humain au cœur de nos décisions.

1. ACPR = Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Organe de supervision français de la banque et de l'assurance - 2. CRR = Capital Requirements Regulation. Le règlement européen sur les exigences de fonds propres



## En 2022, nous avons pleinement intégré la dimension extra-financière à notre politique d'investissement

Nous nous inscrivons à cet égard dans le plan stratégique du Groupe BPCE 2024, qui fait du climat une priorité d'action pour tous ses métiers.

En 2022, nous avons adhéré aux principes UN PRI (Principles for Responsible Investment lancés par les Nations Unies) et pris des engagements d'investissement responsable :

- Exclure les émetteurs ayant des pratiques néfastes pour l'environnement et la société
- Réduire les investissements dans les énergies fossiles
- Tenir compte des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance) dans la sélection de nos actifs et améliorer la qualité ESG du portefeuille en stock
- Réduire l'intensité carbone de notre portefeuille
- Augmenter la part des actifs « verts » dans nos placements financiers

### **Nous mesurons également la température de notre portefeuille d'actifs et nous ciblons des émetteurs ou des projets contribuant à la baisse du réchauffement climatique :**

Nos choix d'investissements conjuguent dorénavant la recherche du rendement financier, la maîtrise du risque de marché et la performance extra-financière.

Avec l'agence de notation Trucost, gérée par S&P Global Market Intelligence, spécialisée dans l'estimation des coûts cachés de l'utilisation non durable des ressources naturelles par les entreprises.

# PRINCIPES UN PRI

En 2022, nous avons affirmé notre engagement d'investisseur responsable en signant les Principes for Responsible Investment (PRI), initiés par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE Finance) et le Pacte Mondial des Nations Unies.

Notre volonté est d'agir concrètement en faveur d'un modèle économique et financier plus durable.

**La PRI Association** (Principes pour l'investissement responsable) est une organisation mondiale, qui travaille en étroite collaboration avec son réseau international de signataires, afin de mettre en pratique les six principes pour l'investissement responsable, pour participer à la création d'un système financier durable.

Les objectifs des PRI sont de comprendre les implications des questions environnementales, sociales et de gouvernance en matière d'investissement et d'aider les signataires à intégrer ces questions dans les décisions d'investissement et d'engagement.

Par cette adhésion, nous nous engageons à valoriser et développer la performance RSE des entités dans lesquelles nous investissons, en contribuant aux objectifs de développement durable (ODD), tout en

limitant les risques physiques et les risques de transition auxquels notre portefeuille est exposé.

## Nos engagements :

- Développer la part des investissements à impact positif, selon leur contribution sociale et/ou environnementale.
- Mener une gestion active des risques de durabilité en excluant les entreprises à risque ESG ;
- Agir contre le réchauffement climatique, en prenant en compte la dimension carbone de ses actifs financiers et l'alignement avec la trajectoire < + 1,5°C ;

Notre participation active ou celle de notre mandataire au rôle d'actionnaire par la politique de vote, permet aussi d'influer sur les entreprises.

Pour en savoir plus sur les PRI : <https://www.unpri.org/>



Principe 1	Principe 2	Principe 3	Principe 4	Principe 5	Principe 6
Prendre en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décisions en matière d'investissement	Être un investisseur et prendre en compte les questions ESG dans les politiques et les pratiques d'investisseurs	Demander aux entités dans lesquelles l'entreprise investit de publier des informations appropriées sur les questions ESG	Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs	Travailler ensemble pour accroître l'efficacité dans l'application des Principes	Rendre compte individuellement des activités et des progrès dans l'application des Principes

**Critères ESG :** pour Environnementaux, Sociétaux, et de Gouvernance. Les critères ESG constituent généralement les trois piliers de l'analyse extra-financière. Ils sont pris en compte pour évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des acteurs économiques. Grâce aux critères ESG, il est possible d'évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises en termes d'impact sur l'environnement et la société, et sur leurs parties prenantes (salariés, partenaires, sous-traitants et clients).

## Nous avons consolidé notre solidité financière dans un contexte de marché financier adverse

La forte accélération de l'inflation a conduit les autorités monétaires à rehausser les taux d'intérêt, ce qui a eu pour conséquence la baisse de la valeur marché de notre portefeuille d'actifs obligataires. Nos fonds propres en couverture du capital de solvabilité requis ont été mécaniquement réduits. Cependant, nous restons investisseurs de long terme sur des actifs de haute qualité. Ainsi, au fur et à mesure que nous nous rapprocherons de la date d'échéance de nos placements, les valeurs de marché se réapprécieront.



**Avec la confiance de notre actionnaire et de nos réassureurs, nous avons fait le choix de rehausser notre niveau de solvabilité de plus de 600 M€, ce qui a permis de continuer à développer notre capacité de cautionnement pour accompagner nos clients et soutenir l'activité de nos réseaux bancaires partenaires.**

### Nous avons renforcé nos fonds propres

- Nous avons souscrit un emprunt subordonné Tier 2<sup>3</sup> de 150 M€
- Nous avons augmenté nos capitaux propres Tier 1<sup>3</sup> de 150 M€

La qualité de la signature CEGC a été confirmée par Moody's et DBRS qui ont renouvelé leurs bons niveaux d'évaluation avec les notations respectives A1 et A High.

### Nous avons renouvelé et augmenté avec succès nos traités de réassurance

Comme chaque année, les réassureurs nous ont renouvelé leur confiance et nous avons procédé au renouvellement de l'ensemble de nos traités de réassurance pour 2023.

Nous accueillons de nouveaux entrants sur nos programmes et développons nos traités existants pour un supplément de réassurance inhérent à l'augmentation de nos encours cautionnés et notre capital de solvabilité requis.

Ces renouvellements se sont déroulés dans un contexte de marché de réassurance contracté qui s'est traduit par une érosion des capacités. Les réassureurs ont fait face à la baisse de leurs fonds propres liée aux marchés financiers et aux chocs de sinistralités (catastrophes naturelles, guerre en Ukraine, reliquats Covid).

<sup>3</sup> Tier 1 / Tier 2 : depuis 1988, les fonds propres des banques sont classés en deux grandes catégories en fonction du type de risque qu'ils peuvent compenser pour calculer le ratio de solvabilité de la banque : le Tier 1 concerne les fonds propres dits de base (actions ordinaires et certificats d'investissement, intérêts minoritaires), le Tier 2 désigne les fonds propres complémentaires (plus-values latentes, provisions, titres participatifs).

## Notre niveau de solvabilité en fin d'année est robuste

Nos fonds propres éligibles en couverture du capital de solvabilité s'élèvent à 1,671 Md€ au 31/12/2022.

Notre ratio de couverture du capital de solvabilité requis (SCR) est de 145 %<sup>4</sup>.

Le résultat net en normes françaises est de 102 M€.

	2022	2021
Capacité de Couverture des pertes :	5,6	5,5
Fonds Propres	1,7	1,5
Réserves techniques	1,4	1,5
Capacité de Réassurance	2,5	2,2

En Md€



Notre niveau de solvabilité se fonde sur une capacité d'absorption des pertes de plus de 5,5 Md€, dont 1,4 Md€ de réserves techniques, 1,7 Md€ de fonds propres éligibles et 2,5 Md€ de capacité de réassurance placée auprès d'un pool de réassureurs internationaux de qualité, de signature au minimum A- (Standard & Poor's).

## Notre politique de risque est adaptée et s'appuie sur des outils de valorisation efficaces

Nos partenaires du réseau BPCE et nos clients des secteurs de l'immobilier et de la construction évoluent dans une conjoncture difficile : hausse des taux des crédits, ralentissement des transactions, des mises en chantiers, hausse des coûts de matières premières, de l'énergie ou encore des difficultés d'approvisionnement. Pour nous, cela se traduit par une vigilance accrue sur le risque et un accompagnement de proximité.

Concrètement :

- Une politique de provisionnement prudente ;
- Une analyse approfondie des risques en portefeuille ;
- Une mise sous surveillance de certains secteurs et des entreprises en difficulté ;
- Une attention particulière sur le risque lors de la souscription.

Retrouvez **notre bilan** et notre **compte de résultat**.

4. 145 % est le rapport entre les Fonds Propres Economiques (FPE) et le SCR [1,671 Md€ / 1,153 Md€ = 145 %] - SCR = Solvency Capital Requirements. Capital de solvabilité requis

## Au cœur de toutes nos décisions : la prise en compte de l'humain

Nous entretenons une relation de proximité avec nos partenaires et nos clients.

Une grande partie de nos décisions d'octroi des garanties résulte des scores que nous faisons évoluer régulièrement pour nous adapter aux évolutions de la société et aux remontées du terrain.

Ainsi, nos process d'octroi prévoient l'intervention de nos analystes experts pour les dossiers spécifiques, ce qui sécurise la souscription notamment en cette période de remontée rapide des taux d'intérêt et d'effet ciseaux avec le taux d'usure<sup>5</sup>.

En parallèle, notre expertise éprouvée de l'appréciation du risque ainsi que notre très bonne connaissance de l'écosystème immobilier, nous permettent d'affiner nos analyses et d'améliorer nos outils grâce à la data et l'intelligence artificielle. Derrière chaque impayé de crédit à l'habitat, il y a une famille en difficulté. Conscients de notre rôle dans ces situations à forte portée humaine et sociale, nous appliquons des principes de fonctionnement éthiques dans notre gestion des sinistres. Nous privilégions systématiquement les solutions amiables pour les recouvrements, moins de 10 % de nos recouvrements sont issus de ventes judiciaires des biens immobiliers.



# DATA & IA

**L'intelligence artificielle couplée à la data nous permet d'optimiser nos outils de sélection des risques et nos process d'octroi.**

A l'instar de 50 % des entreprises dans le monde<sup>1</sup>, notre direction Data Management utilise l'intelligence artificielle pour accélérer les décisions et diminuer les tâches à faible valeur ajoutée -souvent parmi les plus chronophages.

Entraînée sur la base des décisions de nos analystes, l'intelligence artificielle nous a permis de définir un score d'octroi automatisé et d'augmenter significativement nos **accords immédiats au titre des demandes de cautions de prêts immobiliers aux particuliers : près de 50 % des demandes** de nos partenaires Caisses d'Épargne et réseau des Banques Populaires **bénéficient d'un accord en temps réel.**

A l'avenir, son utilisation sera élargie à la gestion des sinistres, notamment pour orienter les dossiers de recouvrement et valoriser plus rapidement les biens en fonction de leur géolocalisation et de leur état.



<sup>1</sup>. Rapport sur l'état d'adoption de l'intelligence artificielle [IA] à travers le monde « State of AI 2022 » de McKinsey publiée en décembre 2022, menée du 3 au 27 mai et du 15 au 17 août 2022 par questionnaire auto-administré auprès d'un échantillon de 1 492 entreprises sur les 5 continents. Résultats pondérés sur le poids des entreprises dans le PIB (Produit Intérieur Brut)

# ENGAGÉ AUX CÔTÉS DE NOS CLIENTS

Une relation de confiance et engagée avec nos clients, dans un marché qui se contracte

**2022 : la 2<sup>e</sup> meilleure année de transactions résidentielles immobilières, freinée dans son envolée par la réduction de l'accès des ménages à l'emprunt au 2<sup>e</sup> semestre et la hausse des coûts.**

L'année 2022 affiche un **nouveau record de ventes pour l'immobilier résidentiel** qui est en grande partie porté par les transactions dans l'ancien. Elle se distingue aussi par **l'inversion du cycle haussier des prix** et le **ralentissement du marché du logement neuf**.

- **1 109 000 transactions dans le résidentiel ancien** en décembre<sup>1</sup>
  - Au-delà du niveau d'avant crise sanitaire : + 3 % par rapport à 2019 ; en recul sur 1 an : - 6 % par rapport à 2021
- **La hausse des prix du résidentiel ancien<sup>2</sup>** ralentit à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2022, après une croissance accélérée en 2020 et 2021, jusqu'à + 7,5 % en moyenne nationale au T3 2021 ; un accroissement provoqué par le besoin d'espace des Français et l'essor du télétravail.  
Depuis, le ralentissement est hétérogène selon le type de biens et la localisation. Il est concomitant avec la fin des projets post-confinements et l'augmentation des taux de crédits immobiliers qui réoriente la demande vers les ménages plus aisés.

- **Le résidentiel neuf est en difficulté** malgré un **sursaut positif** en sortie de confinement en 2021 **jusqu'en mars 2022**. Les mises en chantier ne suivent pas la hausse des autorisations de logements<sup>3</sup>. Les **stocks s'amenuisent** et le déséquilibre entre l'offre et la demande fait monter les prix.

- 482 200 logements autorisés : + 3,1 % sur 1 an fin 2022
- 376 200 logements commencés : - 3,7 % sur 1 an fin 2022

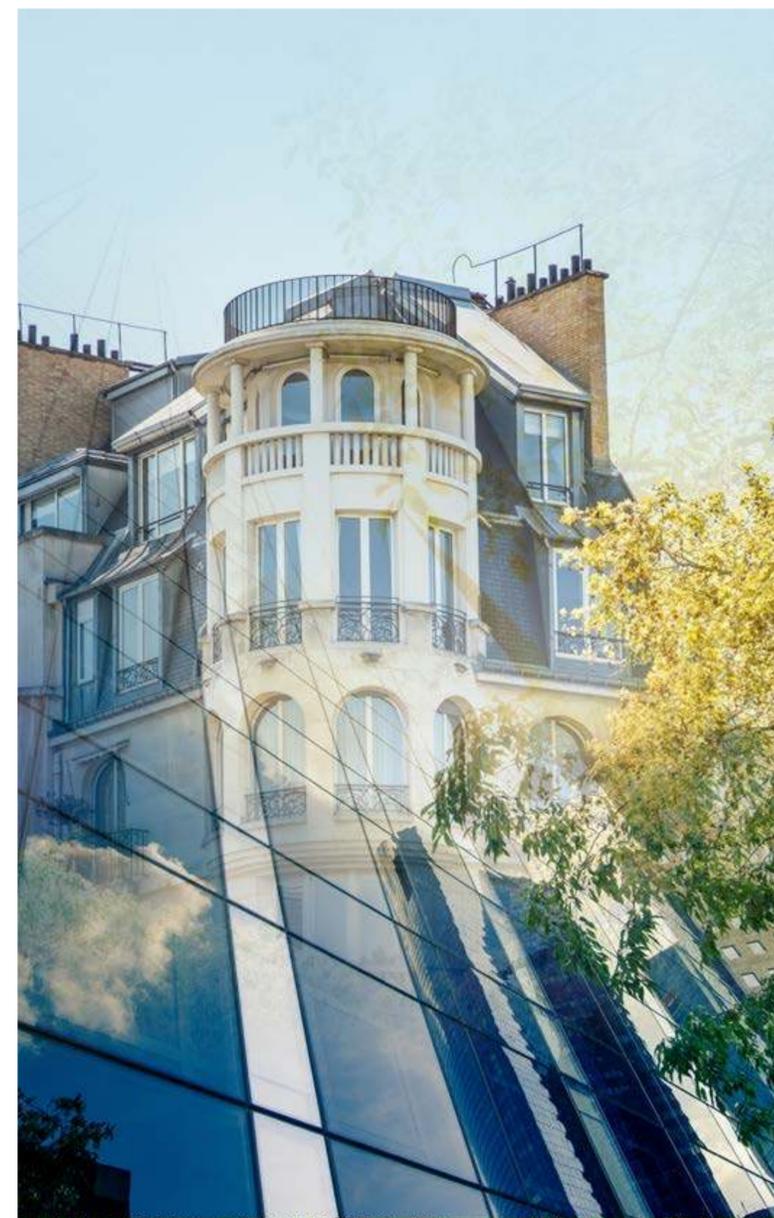
- **Le rattrapage des logements autorisés ne reflète pas la réalité du marché** : la forte croissance au 1<sup>er</sup> trimestre (+ 26 % sur 1 an) est fortement corrélée aux demandes anticipées de permis de construire avant l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022 de la Réglementation Environnementale RE2020<sup>4</sup> et à la première étape de l'objectif zéro artificialisation nette [ZAN]<sup>5</sup>.

**L'impact est encore plus marqué pour les constructions de maisons individuelles** alors que ce type de biens avait bénéficié d'une dynamique positive post crise sanitaire :

- 95 900 ventes des constructions de maisons individuelles<sup>6</sup> : - 31,3 % par rapport à 2021 (139 600 ventes) et - 23,6 % par rapport à 2019 (125 600 ventes)
- Une hausse estimée des prix de revient sur 1 an : 25 % qui est en partie répercutée sur le prix de vente final<sup>7</sup>.

Toutefois, les experts constatent que **l'immobilier continue d'être un investissement privilégié pour les Français<sup>8</sup>** :

- Une valeur refuge pour 2 français sur 5
- L'investissement le plus rentable pour 2023



**Les experts constatent que l'immobilier continue d'être un investissement privilégié pour les Français<sup>8</sup>**

**3.** Ministère de la Transition écologique - **4. Norme RE2020** : Réglementation Environnementale - **5. ZAN** = Zéro Artificialisation Nette. Avec la loi Climat et Résilience, une définition de l'artificialisation a été introduite dans le Code de l'urbanisme, ainsi qu'une démarche visant à réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature dans la ville - **6.** Markemétron n° 84 - décembre 2022, Markemétron n° 48 - décembre 2019 - **7.** Article Les Echos « Immobilier : année noire pour la maison individuelle » publié par Elsa Dicharry le 23 février 2023 - **8.** Baromètre épargne et placements BPCE/Audirep. Vague de novembre 2022. Questionnaire autoadministré par internet [CAWI, Computer Assisted Web Interviewing]

Du côté de l'immobilier tertiaire<sup>9</sup>, les investissements sont en léger retrait en 2022 par rapport à 2021, proches de la moyenne décennale et ont diminué d'un tiers par rapport à l'année exceptionnelle de 2019 25,4 Md€ soit - 3 % par rapport à 2021

Une année en rebond jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre qui a connu un fort ralentissement au 4<sup>e</sup> trimestre avec la hausse du coût de l'argent, la dette plus élevée, la baisse de valorisation des actifs. Les grandes transactions et la part des investissements étrangers sont en baisse.

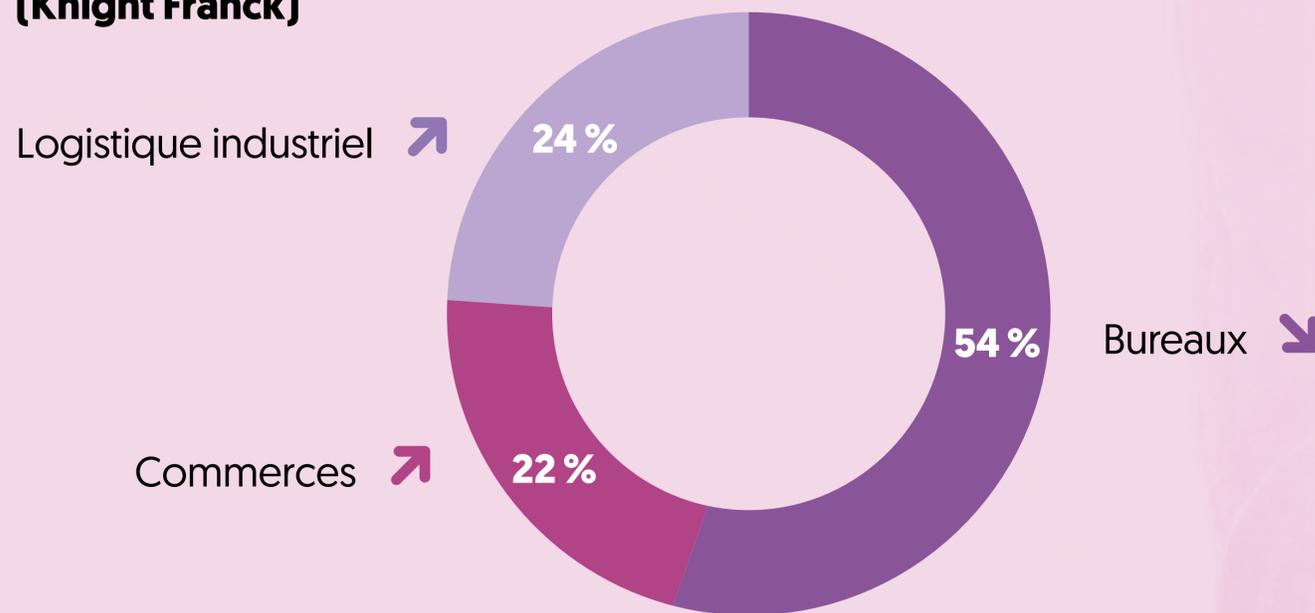
Ce sont les régions les grandes gagnantes : elles représentent désormais 33 % des investissements contre 17 % en 2016.

En province comme en Île-de-France, les bureaux constituent la part principale des investissements. Pour répondre aux nouveaux besoins (travail hybride, flexibilité, enjeux de sobriété énergétique) et préserver leur liquidité, ils doivent poursuivre leur mutation. Ils ont perdu en poids des investissements avec la crise sanitaire mais ils reviennent en tête des actifs privilégiés pour 2023<sup>10</sup>.

Les commerces<sup>9</sup>, en rebond, se rapprochent quant à eux de leurs niveaux historiques mais sont fragilisés par les coûts de l'énergie qui ont fortement augmenté sur 2022.

Enfin, le secteur logistique-industriel est en forte augmentation par rapport à sa moyenne décennale. Il a bénéficié du e-commerce et s'est réorganisé pendant la crise sanitaire.

### Répartition montant des investissements 2022 (Knight Franck)



9. Knight Frank, bilan et perspectives annuels : 17 janvier 2023, 18 janvier 2022 - 10. 32<sup>e</sup> édition du Baromètre MSCI – BPCE Solutions immobilières sur l'investissement immobilier français « Garder le cap dans le brouillard ? », décembre 2022.



## **CEGC, en proximité avec ses clients, réalise de belles performances**

- Notre activité sur les **cautions de crédits immobiliers aux particuliers** recule moins que le marché : - 2 % d'engagements de cautions en 2022, en lien avec la dynamique de nos partenaires les réseaux du Groupe BPCE, alors que la production de crédits à l'habitat pour les particuliers se contracte de - 5 % au niveau national.<sup>11</sup>
- Le montant de nos engagements : 46 Md€, un chiffre au-delà du niveau d'avant crise sanitaire.

Notre utilisation de l'intelligence artificielle pour répondre rapidement aux demandes des partenaires constitue un atout : **près de 50 % des demandes de cautions de crédits immobiliers aux particuliers instruites par les Caisses d'Épargne et les Banques Populaires bénéficient d'un accord immédiat.**

- Une année d'endurance pour notre **clientèle de professionnels, que nous avons accompagnée** grâce à une forte proximité avec nos partenaires du Groupe BPCE : 4 019 prêts cautionnés pour un montant de 786 M€, soit + 1,9 % en nombre et + 8,7 % en montant.

Une année dynamique pour notre clientèle **économie sociale et logement social** : notre encours atteint 2,4 Md€ pour plus de 4 800 garanties, soit une croissance sur l'année de + 9 % en montant et + 6 % en nombre. En outre, nous contribuons à la **nouvelle offre « Prêts à Impact » des Caisses d'Épargne** destinée aux acteurs du logement social et de l'économie sociale grâce à une remise tarifaire destinée à être reversée à une association à vocation sociale ou environnementale.

# PRÊTS À IMPACT

**Dans le prolongement de notre engagement RSE, nous accompagnons le réseau des Caisses d'Épargne dans le déploiement de sa nouvelle offre de « Prêts à Impact » pour le logement social.**

Le Prêt à Impact permet aux acteurs du Logement Social :

- D'obtenir un taux de crédit préférentiel octroyé par la Caisse d'Épargne sous condition que le client respecte ou s'engage sur une thématique sociale ou environnementale
- De bénéficier d'une remise tarifaire de la caution CEGC, pouvant être reversée à une association à vocation sociale ou environnementale

Par cette proposition, nous voulons contribuer de façon incitative au développement de projets plus responsables.

A l'occasion du **82<sup>e</sup> congrès HLM de l'Union sociale pour l'habitat à Lyon** le 28 septembre 2022, nous avons signé avec la **Caisse d'Épargne Grand Est Europe** un Prêt à Impact avec Plurial Novilia. Un financement consacré à la réalisation de projets immobiliers destinés à **réduire l'empreinte environnementale des logements**.

Pour en savoir plus sur cette [offre du réseau Caisses d'Épargne](#).



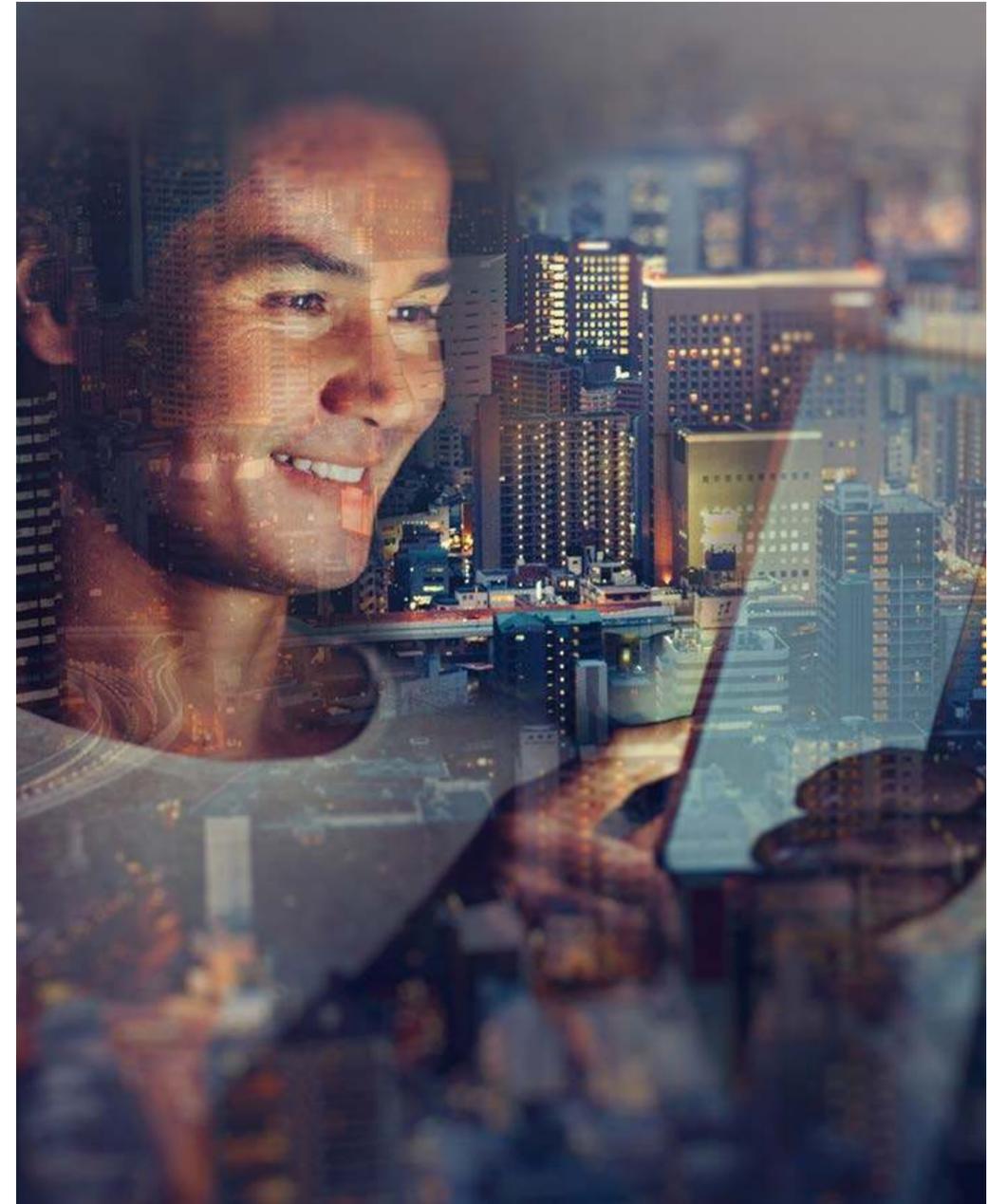
Nous élargissons également nos offres de cautionnement pour accompagner nos partenaires dans leur développement vers les entreprises dans tous les secteurs d'activité. 2022 s'avère une année soutenue pour notre **offre de cautions structurées** qui atteint 13,8 Md€ d'encours pour 206 garanties.

■ **Sur le marché de la construction, nous accompagnons nos clients dans la conjoncture adverse :**

- Nous avons garanti 885 opérations de promotions immobilières en 2022 (soit - 8,2 % depuis 2021) pour un montant brut de 3,1 Md€ [- 12 % depuis 2021].

Nos clients ont fait preuve de résilience sur le 2<sup>nd</sup> semestre, le début d'année ayant été difficile, entre fortes tensions sur les prix et nombre limité de permis de construire.

Par ailleurs, pour faciliter la transmission des informations et documents des opérations de promotion immobilière entre les promoteurs utilisateurs et leurs partenaires, nous avons complété notre **dispositif par l'adhésion à une plateforme digitale**<sup>12</sup>.



Concernant le secteur de la **construction de maisons individuelles**, nous avons délivré **13 027 garanties d'achèvement** en 2022 (- 2 %) qui représentent 3,3 Md€ (+ 9,3 %).

Une **performance supérieure au marché, reposant en partie sur un volume de garanties très soutenu au 1<sup>er</sup> semestre**, toujours porté par l'excellente commercialisation des maisons post crise sanitaire.

En parallèle, nous avons pris en charge un niveau de sinistres supérieur aux années précédentes, sans pour autant compromettre notre équilibre financier. Dans ces moments difficiles, nous accompagnons les familles dont les chantiers sont compromis, pour finaliser leur projet en cas de défaillance de leur constructeur.

Enfin, nous avons ajouté le Green Weighting Factor<sup>®13</sup> aux opérations de nos clients constructeurs de maisons individuelles. Cet outil permet de mesurer l'impact environnemental et climatique de chaque projet.

13. Le Green Weighting Factor<sup>®</sup> [GWF] est un outil développé par Natixis depuis 2018, dont la méthodologie contribue notamment à accélérer sa transition vers la finance durable, intégrer systématiquement le risque de transition climatique dans ses activités de financement, piloter son alignement climatique et, enfin, préparer les futures réglementations climatiques.

# GREEN WEIGHTING FACTOR

Dans le prolongement des actions du Groupe BPCE et de sa volonté d'être un acteur majeur de la transition environnementale, **nous accompagnons nos clients dans leurs propres enjeux de transition énergétique.**

Nous avons mis en place **le Green Weighting Factor® (GWF)<sup>1</sup> pour mesurer l'engagement de nos clients dans la transition écologique :**

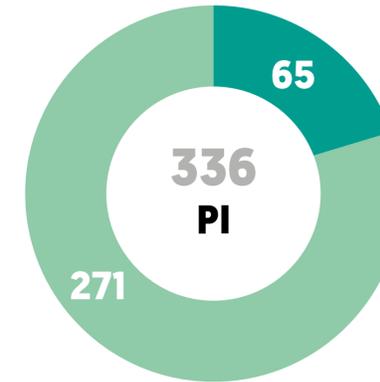
- Cet outil, développé par Natixis, vise à attribuer une note, sous forme d'une couleur, mesurant l'impact climatique [stratégie carbone] de chaque projet de financement ainsi que l'impact environnemental ;
- Une notation sur une échelle de 7 couleurs : depuis les projets les plus émissifs (en marron foncé ou dark brown) jusqu'aux projets les plus vertueux (en vert foncé ou dark green).

**Depuis 2021**, nous intégrons cet indicateur dans nos dossiers de promotion immobilière et de logement social.

**Depuis 2022**, nous l'intégrons aussi dans nos opérations de constructions de maisons individuelles.

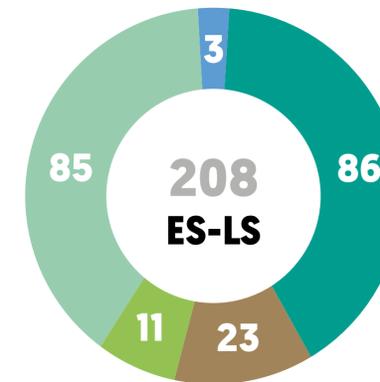
**Notre ambition, à l'horizon 2024 est de d'attribuer une note environnementale à l'ensemble de nos portefeuilles de clientèles entreprises.**

**876 projets garantis depuis 2021**, le classement fait ressortir une grande majorité des projets de nos clients et partenaires en indicateurs verts.



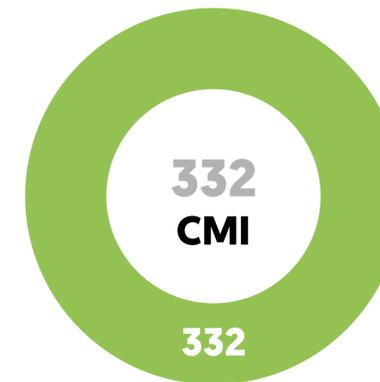
## Promotion Immobilière

Période du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 31 décembre 2022  
Nombre d'opérations mises en place par niveau



## Economie Sociale - Logement Social

Période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 31 décembre 2022  
Nombre d'opérations mises en place par niveau



## Constructeurs de maisons individuelles

Période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 31 décembre 2022  
Nombre d'opérations mises en place par niveau

Le marqueur Light green marque ici le passage progressif à la Réglementation Environnementale RE2020.

<sup>1</sup> Le Green Weighting Factor® (GWF) est un outil développé par Natixis depuis 2018, dont la méthodologie contribue notamment à accélérer sa transition vers la finance durable, intégrer systématiquement le risque de transition climatique dans ses activités de financement, piloter son alignement climatique et, enfin, préparer les futures réglementations climatiques.

Pour notre **clientèle d'administrateurs de biens et agents immobiliers**, nous avons délivré plus de 6 000 garanties pour un montant de 8,4 Md€ (+ 4,5 % depuis 2021).

Pour ces professionnels, 2022 a vu l'entrée en application de nouvelles mesures légales, parmi lesquelles le décret n° 2021-1420 du 29 octobre 2021<sup>14</sup> relatif aux procédures et conditions dans lesquelles les garants financiers exercent leurs missions de contrôle sur les fonds des professionnels de l'immobilier qu'ils garantissent.

Ces mesures rendent effectives des pratiques que nous avons déjà mises en place avec nos clients, sous forme **d'audits** et qui sont perçues comme génératrices de valeur pour le professionnel et pour ses clients.

Nous accompagnons également les administrateurs de biens sur la sécurisation de leurs clients dans un marché locatif en évolution, notamment via notre offre Garantie des Loyers Impayés destinée aux administrateurs de biens au bénéfice de leurs clients propriétaires bailleurs.

2022 marquant la fin des confinements, était l'occasion de retrouver nos clients autour des **rencontres professionnelles CEGC** consacrées à notre offre de **garantie des loyers impayés** au Studio Harcourt le 29 mars 2022.

Proches des organisations professionnelles et des préoccupations des administrateurs de biens, nous avons renouvelé cette année notre partenariat avec **l'UNIS<sup>15</sup>** au niveau national et auprès de ses pôles régionaux.



# GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS

**Dans un contexte d'inflation et de baisse du pouvoir d'achat, notre offre Garantie des Loyers Impayés permet aux propriétaires de se prémunir d'une potentielle augmentation de loyers impayés**

Les propriétaires bailleurs, eux-mêmes exposés à la crise, doivent faire face à un risque grandissant d'impayés de la part de leurs locataires. Notre assurance Garanties de Loyers Impayés (GLI) est une réponse adaptée à cette incertitude : en cas d'impayés, nous prenons le relai du locataire et procédons au recouvrement.

En juin 2021, 67 % des Français estimaient que le nombre de loyers impayés allait augmenter au cours des prochains mois<sup>1</sup>. En novembre 2022, l'Observatoire National des Impayés Locatifs indiquait quant à lui que "le taux d'impayés se maintenait à un niveau constant, conforme à la normale".

Toutefois, le sujet reste d'actualité notamment suite à l'adoption par l'Assemblée Nationale d'une mesure permettant au propriétaire de résilier de manière unilatérale le bail d'un locataire en cas d'impayés, sans engager d'action en justice.

Face à un risque d'impayé toujours existant, comment les propriétaires bailleurs peuvent-ils sécuriser le taux de rendement de l'investissement locatif, le bon paiement

des échéances de prêt associé ainsi que les honoraires de l'administrateur de biens ?

L'assurance GLI se révèle être une solution adaptée pour les propriétaires bailleurs, à privilégier par rapport à une caution personnelle qui doit répondre à un certain formalisme et génère plus de lourdeur.

Notre GLI nouvelle génération permet d'externaliser les procédures de recouvrement (et nous prenons en charge les frais y afférent\*), de protéger le propriétaire bailleur contre les détériorations ou dégradations du bien (en option), et de bénéficier d'une déduction fiscale dans certains cas.

*\* Selon conditions et limites prévues au contrat.*



Notre site dédié à notre Garantie des Loyers Impayés



Notre plaque



Les rencontres professionnelles CEGC consacrées à notre offre de garantie des loyers impayés se tenaient au Studio Harcourt le 29 mars 2022

**Choisir CEGC, c'est bénéficier :**

- de la force du Groupe BPCE
- d'une qualité de service et d'un accompagnement personnalisé
- de critères d'éligibilité élargis grâce à une antériorité et une expertise poussée sur le risque « particulier » (avec plus de 300.000 dossiers de prêts immobiliers étudiés par an)
- d'un module innovant avec réponse en temps réel
- d'un outil intégré de vérification des pièces du candidat locataire
- d'une offre proposant plusieurs options
- d'une couverture étendue
- d'un tarif compétitif
- d'une expérience et d'un savoir-faire reconnus dans le recouvrement des impayés

<sup>1</sup>. Sondage Harris Interactive pour Odealim du 8 au 10 juin 2021. Questionnaire autoadministré par internet (CAWI Computer Assisted Web Interviewing) auprès de 1032 personnes représentatives de la population française de 18 ans et plus.

Après des **entreprises clientes en cautions de marché**, nous atteignons un encours brut de 4,7 Md€ pour plus de 160 000 garanties, soit une croissance annuelle de + 17 % en montant et + 9 % en nombre.

Notre site [www.cautiiondemarche.com](http://www.cautiiondemarche.com) permet à nos clients de gérer finement leurs encours de garanties et mainlevées, facilement et en quelques clics : un véritable gain de temps. Au global, 98 % de nos clients sont satisfaits des fonctionnalités disponibles, dont 47 % très satisfaits.<sup>16</sup>

Pour accompagner l'activité de CEGC, nous avons choisi de renforcer nos fonds propres et notre niveau de réassurance afin de continuer à développer notre capacité à cautionner nos partenaires et nos clients.



# SATISFACTION CLIENTS ET PARTENAIRES

## Conseillers particuliers, partenaires réseaux BPCE

en relation avec CEGC pour les cautions de crédits immobilier aux particuliers

**97 %**

satisfaits des prestations et services de CEGC (dont 52 % très satisfaits)

Niveau de recommandation de CEGC = + 45

Source : Baromètre de satisfaction des conseillers des réseaux BPCE, réalisé par l'institut ENOV de février à novembre 2022.

## Conseillers professionnels, partenaires réseau BPCE

en relation avec CEGC pour les cautions des prêts immobiliers aux professionnels

**87 %**

satisfaits de l'entrée en relation avec CEGC (dont 40 % très satisfaits)

Niveau de recommandation de CEGC = + 18

Source : Baromètre de satisfaction des conseillers du réseau BPCE, réalisé par l'institut ENOV de février à novembre 2022.

## Clients finaux entreprises CEGC Cautions de marché

**99 %**

satisfaits de la relation globale avec CEGC (dont 54 % très satisfaits)

**97 %**

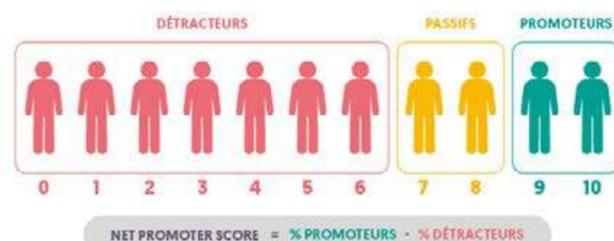
satisfaits des fonctionnalités du site [www.cautiiondemarche.com](http://www.cautiiondemarche.com)\* (dont 51 % très satisfaits)

Niveau de recommandation de CEGC = + 41

Niveau de recommandation de l'outil caution de marché par les utilisateurs du site\* = + 45

\*Notre site [www.cautiiondemarche.com](http://www.cautiiondemarche.com) permet à nos clients de réaliser facilement leurs demandes de garanties en quelques clics.

Source : Baromètre de satisfaction de nos clients, réalisé par l'institut ENOV de février à novembre 2022 sur la qualité de notre relation et de la gestion de contrats par les équipes CEGC.



Le Net Promoter Score (NPS) mesure la probabilité de recommandation : le score résulte de la différence entre les promoteurs (attribuant les notes 9 ou 10) et les détracteurs (notes de 0 à 6).

# EMPLOYEUR RESPONSABLE

Nos collaboratrices et nos collaborateurs sont la force de notre entreprise. Le développement et la valorisation de leurs expertises dans les meilleures conditions sont au cœur de nos préoccupations.

Convaincus qu'un environnement de travail positif constitue un facteur de performance et de croissance durable, nous déployons plusieurs dispositifs pour y satisfaire.

- Nous valorisons la mixité et l'inclusion,
- Nous favorisons la qualité de vie au travail et le développement des compétences,
- Nous nous impliquons activement en faveur d'actions solidaires,
- Nous sommes attentifs à la réduction de notre empreinte environnementale.

## Nous valorisons la mixité et l'inclusion

Notre très bon score de mixité 94/100<sup>1</sup> traduit nos actions en faveur de l'égalité salariale ancrée depuis de nombreuses années.

Notre taux d'emploi des salariés en situation de handicap est de 6,2 %. Nous avons pour ambition de les accompagner dans leur évolution professionnelle avec une attention particulière portée à l'aménagement de

leur poste de travail dans un environnement de bureaux partagés ou à domicile grâce à l'intervention d'un ergonome.

Nous développons la sensibilisation du collectif au travers de corners d'informations, de conférences avec des personnalités inspirantes en situation de handicap et de formations.

## LA MIXITÉ PROFESSIONNELLE CHEZ CEGC EN 2022

### INDEX ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES CEGC 2022

CEGC obtient 94 points sur 100 au titre de 2022.



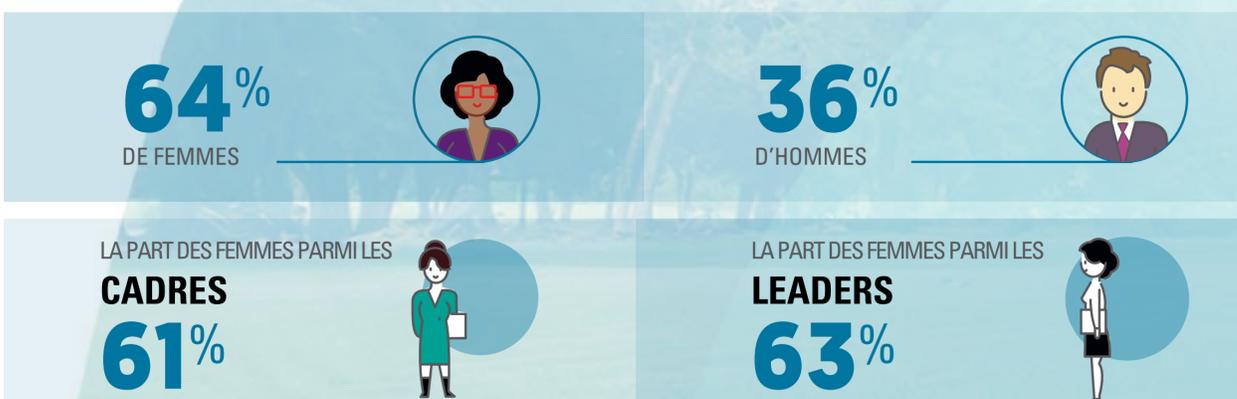
### UN INDEX AVEC 5 INDICATEURS

Bâti autour de cinq indicateurs calculés sur un total de 100 points, l'Index mesure différentes données en matière d'égalité professionnelle.

Les résultats CEGC pour chaque indicateur sont les suivants :



### LA MIXITÉ CHEZ CEGC EN 2022





## **Nous favorisons la qualité de vie au travail et le développement des compétences**

Nous sommes particulièrement attentifs aux conditions de travail. Nous mettons en place un dispositif régulier d'écoute des salariés permettant de recueillir leurs points de vue, avec l'objectif de répondre à leurs attentes.

Les bureaux partagés (flex office) et le télétravail à hauteur de 50 % constituent désormais notre modèle de fonctionnement, visant à un équilibre entre le temps de réflexion collaboratif au bureau et le travail en distanciel.

Dès 2020, nous avons associé les collaborateurs aux aménagements de nos futurs bureaux d'Austerlitz 2 situés dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Notre déménagement prévu en juin 2023 sera l'occasion de rejoindre un nouveau cadre très agréable de l'Est parisien à proximité des Tours BPCE, siège du Groupe.

Des initiatives favorisant la Qualité de Vie au Travail (QVT) et l'animation des équipes sont régulièrement proposées : paniers de fruits bio, massages amma assis, webinars pour apprendre à préserver son capital santé...

Le mode de collaboration hybride générant des besoins plus importants de partage, nous y répondons par l'organisation de rencontres collaborateurs : événements, corners, webinars bimensuels d'informations avec des temps dédiés aux questions-réponses, temps de réflexion communs.

Notre appartenance au Groupe BPCE permet d'offrir aux collaborateurs des perspectives d'évolution et de multiplier les expériences. La mobilité interne est d'ailleurs encouragée. Ainsi en 2022, 50 % des postes de CEGC ont été pourvus par la mobilité interne CEGC et Groupe.



## Nous nous impliquons activement en faveur d'actions solidaires

Nous soutenons les causes qui nous tiennent à cœur et dans lesquelles les collaborateurs se reconnaissent, parmi lesquelles :

- La course **Odyssée** au profit de la lutte contre le Cancer à laquelle une quinzaine de collaborateurs de CEGC ont participé.
- La course solidaire « **Enfants sans Cancer** » organisée par l'association « **Imagine for Margo** » qui agit afin d'accélérer la recherche contre le cancer des enfants et lors de laquelle les collaborateurs de CEGC ont collecté 4 200 € de dons.
- Les **Foulées de l'assurance**, au profit de la prévention et de la lutte contre les maladies cardiovasculaires dans lesquelles l'équipe CEGC a terminé 4<sup>e</sup> du classement général et 2<sup>e</sup> du

classement des compagnies d'assurance.

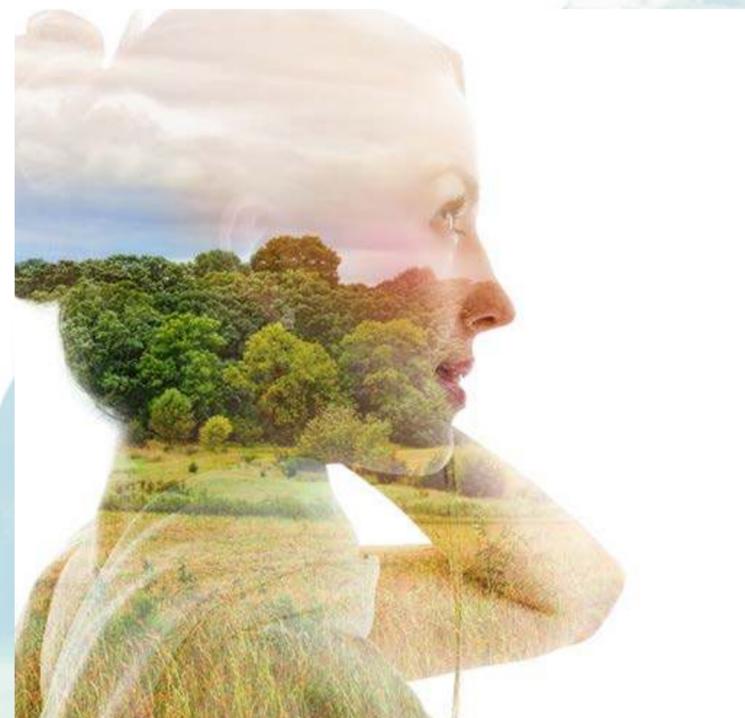
- Le Challenge de Noël Solidaire **OuiLive** ayant pour but de financer l'opération **Coffrets Solidaires** mise en place par l'association **Emmaüs**.
- Une grande **collecte de jouets** en partenariat avec la fondation **Natixis** et l'association **Rejoué** lors de laquelle CEGC a récolté 16 cartons.

Notre métier d'assureur et de garant nous amène à soutenir naturellement les causes faisant appel à la solidarité et à la confiance.

- Nous nous impliquons en faveur du développement durable, social et responsable.
- Nous nous sommes mobilisés rapidement en faveur de l'**aide humanitaire aux victimes en Ukraine** avec le Groupe **BPCE**, en soutenant la **Croix-Rouge française**.

## Nous sommes attentifs à la réduction de notre empreinte environnementale

- Nous incitons au nettoyage des boîtes mails et à la suppression des documents ou applications inutiles et énergivores à l'occasion de la **Cyber World CleanUp Day**,
- Nous adoptons des **écogestes** en faveur de la sobriété énergétique tels que la baisse du chauffage, l'extinction automatique des lumières, la fermeture de l'établissement dans les périodes de faible fréquentation....



# CYBER WORLD CLEANUP DAY

19 mars 2022

Synthèse des données récoltées<sup>1</sup>

Taux de participation  
/édition 2021

**x3**

Volume total  
d'économies réalisées

**11,3 To**  
5,6 To en 2021

actions

Pour un volume de

**01** Nettoyer sa  
boîte mail

**4 millions**  
mails supprimés

**3,7 To**

**02** Supprimer les  
documents inutilisés

**2,9 millions**  
fichiers effacés

**7 To**

**03** Supprimer les applications  
inutiles de son smartphone

**7 448**  
Applis supprimées

**440 Go**

1. Communication Groupe BPCE. Actions et données récoltées du 11 au 19 mars 2022 auprès des collaborateurs du Groupe BPCE

# BILAN

au 31/12/2022

<b>ACTIF</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Actifs incorporels	30 237	33 994
<b>Placements</b>	<b>4 032 105</b>	<b>3 318 305</b>
Terrains et constructions	205 771	200 168
Placements avec les entreprises liées	2 765	2 765
Autres placements	3 823 570	3 115 372
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques</b>	<b>21 480</b>	<b>15 532</b>
<b>Créances</b>	<b>258 364</b>	<b>270 573</b>
Primes acquises non émises	5 891	7 827
Autres créances nées d'opérations d'assurance	3 714	20 631
Créances nées d'opérations de réassurance	1 873	2 253
État, organismes sociaux	19	54
Personnel	0	3
Débiteurs divers	246 867	239 805
<b>Autres actifs</b>	<b>20 277</b>	<b>114 264</b>
Actifs corporels d'exploitation	305	1 322
Comptes courants et caisse	19 971	112 942
<b>Comptes de régularisation - actif</b>	<b>269 390</b>	<b>270 930</b>
Intérêts acquis non échus	15 225	19 405
Frais d'acquisition reportés	234 184	219 929
Charges constatées d'avance	464	832
Autres	19 516	30 764
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 631 852</b>	<b>4 023 598</b>

<b>PASSIF</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>738 567</b>	<b>558 615</b>
Capital	262 391	235 996
Primes de fusion	66 563	66 563
Primes d'émission	133 069	9 464
Réserves ordinaires	174 952	174 952
Report à nouveau	54 227	4 788
Résultat de l'exercice	101 538	71 635
<b>Passifs subordonnés</b>	<b>552 187</b>	<b>401 431</b>
Emprunt subordonné	552 187	401 431
<b>Provisions techniques</b>	<b>3 128 871</b>	<b>2 849 539</b>
Provisions pour primes non acquises	2 860 663	2 625 165
Provisions pour sinistres	268 208	224 374
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>4 781</b>	<b>4 718</b>
<b>Dettes pour dépôts réassureurs</b>	<b>55</b>	<b>55</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>194 414</b>	<b>188 645</b>
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	102 971	118 411
Dettes nées d'opérations de réassurance	12 202	5 251
Dettes envers des Ets de crédits	327	0
Emprunts et dettes financières divers	-38	0
Dépôts et cautionnements reçus	6 266	5 954
Personnel	13 069	12 004
État, organismes sociaux	8 613	11 034
Créanciers divers	51 004	35 991
<b>Comptes de régularisation - passif</b>	<b>12 978</b>	<b>20 595</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 631 852</b>	<b>4 023 598</b>

Comptes individuels en milliers d'euros - Chiffres arrondis (normes françaises)

# COMPTE DE RÉSULTAT

au 31/12/2022

			2022	2021
COMPTE TECHNIQUE	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
<b>Primes acquises</b>	<b>443 881</b>	<b>114 180</b>	<b>329 701</b>	<b>252 413</b>
Primes	679 379	114 178	565 201	590 829
Variation des primes non acquises	-235 498	2	-235 500	-338 416
<b>Produits des placements alloués</b>			<b>31 692</b>	<b>42 766</b>
<b>Autres produits techniques</b>			<b>2 641</b>	<b>1 349</b>
<b>Charges des sinistres</b>	<b>-89 171</b>	<b>-8 459</b>	<b>-80 712</b>	<b>-48 142</b>
Prestations et frais payés	-54 677	-2 510	-52 167	-72 271
Charges des provisions pour sinistres	-34 494	-5 950	-28 544	24 128
<b>Participation aux résultats</b>			<b>135</b>	<b>-424</b>
<b>Frais d'acquisition et d'administration</b>			<b>-123 719</b>	<b>-124 645</b>
Frais d'acquisition			-127 986	-124 782
Frais d'administration			-14 187	-14 657
Commissions reçues des réassureurs			18 453	14 794
<b>Autres charges techniques</b>			<b>-42 798</b>	<b>-38 160</b>
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE</b>			<b>116 940</b>	<b>85 156</b>

Comptes individuels en milliers d'euros – Chiffres arrondis (normes françaises)

	2022	2021
COMPTE NON TECHNIQUE	Opérations nettes	Opérations nettes
<b>Produits des placements</b>	<b>158 246</b>	<b>84 465</b>
Produits des placements	59 921	55 749
Autres produits des placements	4 291	3 306
Profits provenant de la réalisation des placements	94 034	25 409
<b>Charges des placements</b>	<b>-119 021</b>	<b>-33 269</b>
Frais de gestion et frais financiers	-14 728	-13 755
Autres charges des placements	-15 253	-9 105
Pertes provenant de la réalisation des placements	-89 040	-10 409
<b>Produits des placements transférés</b>	<b>-31 692</b>	<b>-42 766</b>
<b>Autres produits non techniques</b>	<b>250</b>	<b>273</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-60</b>	<b>-2</b>
Produits exceptionnels	72	0
Charges exceptionnelles	-132	-2
<b>Participation des salariés</b>	<b>-1 043</b>	<b>-1 292</b>
<b>Taxes sur les bonis/malis</b>	<b>1 550</b>	<b>2 489</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>-23 632</b>	<b>-18 442</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>101 538</b>	<b>71 635</b>

# POUR ALLER PLUS LOIN

Découvrez nos publications sur le site

[www.c-garanties.com](http://www.c-garanties.com)

Retrouvez également notre rapport d'activité  
en version digitale et interactive





COMPAGNIE  
EUROPÉENNE  
DE GARANTIES  
ET CAUTIONS

**Compagnie Européenne de Garanties et Cautions**

59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

Téléphone : + 33 (0)1.58.19.85.85

[www.c-garanties.com](http://www.c-garanties.com)

Société anonyme au capital de 262 391 274 euros

382 506 079 RCS Paris

Entreprise régie par le Code des assurances

